



OFFRE D'EMPLOI **Inspectrice ou inspecteur à la réglementation et responsable de l'environnement**

À Oka, nous avons une ambition claire : bâtir une administration municipale agile, proche des citoyens et tournée vers l'avenir. Pour nous accompagner dans cette étape charnière, nous recrutons un(e) Inspectrice ou inspecteur à la réglementation et responsable de l'environnement prêt(e) à jouer un rôle clé dans la mise en œuvre de projets structurants et innovants.

Vous souhaitez contribuer activement à la modernisation d'une organisation, à améliorer les services aux citoyens et à soutenir un conseil municipal déterminé à faire les choses autrement ?

Vous êtes reconnu(e) pour votre souci d'accompagner les citoyens et pour votre esprit de collaboration ?

Joignez-vous à une équipe engagée qui veut faire d'Oka un milieu de vie encore plus dynamique, attrayant et fier de son identité.

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité de la direction de l'urbanisme, la personne titulaire du poste aura comme principales responsabilités d'accompagner les citoyens dans leurs diverses demandes en matière d'urbanisme, d'aménagement du territoire et de réglementation. Elle devra également assurer un rôle d'inspection du territoire et de responsable de l'environnement.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS DU POSTE

- Renseigne, conseille et assiste les citoyens, entrepreneurs et différents professionnels relativement aux demandes de permis et certificats d'autorisation, ainsi que sur les différentes réglementations en vigueur;
- Analyse les demandes de permis et certificats d'autorisation, formule les correctifs à apporter aux demandes et formule des recommandations quant à l'émission des permis et des certificats;
- Effectue le traitement et le suivi des permis et certificats d'autorisation, des requêtes, des plaintes et, des avis et constats d'infraction;
- Procède à l'inspection des propriétés aux fins d'application de la réglementation en matière d'urbanisme, d'environnement et de nuisance;
- Rédige et transmet divers types de documents administratifs;
- Prépare les dossiers pénaux et représente la Municipalité à la cour municipale;
- Mets en œuvre et assure le suivi des actions du plan directeur en gestion des matières résiduelles;
- Assure le suivi et le respect des programmes en contrats d'entretien annuels des infractions sanitaires;
- Traite les dossiers relatifs à la protection des rives et du littoral, ainsi que les dossiers de déblai / remblai;
- Assure le suivi des opérations avec le fournisseur de services relatifs
- Exerce toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur.



OFFRE D'EMPLOI
**Inspectrice ou inspecteur à la réglementation
et responsable de l'environnement**

QUALITÉS ET EXPÉRIENCE REQUISES

- Avoir complété un diplôme d'études collégiales (DEC) en technique d'aménagement du territoire ou en technologie de l'architecture ou avoir terminé deux années d'étude au BAC (baccalauréat) en urbanisme;
- Connaître des outils informatiques, notamment la suite Microsoft Office, Accès Cité Territoire et ArcGIS;
- Connaître les lois et règlements en matière d'aménagement du territoire, d'environnement et de protection du territoire agricole;
- Posséder une bonne connaissance du Code national du bâtiment (atout);
- Détenir une bonne connaissance de la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit.
- Avoir le souci du service aux citoyens et le sens de la diplomatie;
- Posséder un bon sens de l'organisation, de la planification et de rigueur;
- Exceller en rédaction et en communication orale;
- Pouvoir travailler sous pression et être capable de gérer les imprévus;
- Faire preuve d'initiative, de débrouillardise, de discrétion et de jugement;
- Avoir de l'entregent et de l'autonomie;

CONDITIONS DE TRAVAIL AVANTAGEUSES

La Municipalité d'Oka offre des conditions de travail compétitives et de multiples avantages sociaux :

- ✓ Poste syndiqué, temps plein, de 34,5 heures par semaine;
- ✓ Projet pilote en cours – horaire sur 4 jours du lundi au jeudi
- ✓ Salaire selon la convention collective en vigueur (classe 7 entre 36,52 \$ et 39,35 \$);
- ✓ Vacances et congés mobiles monnayables selon la convention collective
- ✓ Congés rémunérés de deux (2) semaines durant le temps des fêtes et plusieurs jours fériés;
- ✓ Régime de retraite et d'assurance collective;

Ce poste vous intéresse ? Veuillez nous faire parvenir votre CV au plus tard le **20 août 2026 à 17 h 30** à l'adresse courriel suivante : info@oka.ca

Seules les personnes dont la candidature est retenue seront contactées.

Engagement organisationnel

Nous souscrivons au principe d'accès à l'égalité en emploi et nous encourageons les candidatures de toutes les personnes qualifiées, sans distinction. La Municipalité d'Oka valorise la diversité et l'inclusion au sein de son équipe.